

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil communautaire s'est réuni le mardi 10 décembre 2024, à dix-huit heures trente, à la salle des fêtes à Nuits-Saint-Georges et a examiné les délibérations suivantes :

C/24/121	Eau potable - Vote des tarifs 2025.
C/24/122	Assainissement – Vote des tarifs 2025.
C/24/123	Déchets - Redevance incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères (REOMI) – Vote des tarifs 2025.
C/24/124	Déchets - Tarifs pour vente de matériel, services et pénalités au 1 ^{er} janvier 2025.
C/24/125	Déchets – Actualisation du règlement de service.
C/24/126	Attribution du marché de contenants de pré-collecte pour le service Déchets.
C/24/127	Marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'un accueil de loisirs et restaurant périscolaire à Gevrey-Chambertin - Passage du forfait de rémunération provisoire au forfait de rémunération définitif.
C/24/128	Modification des listes des commissions communautaires thématiques.
C/24/129	MJC – Subvention définitive année 2024.
C/24/130	MJC – Versement de l'acompte du 1 ^{er} trimestre 2025 avant le vote du budget primitif 2025.
C/24/131	Direction technique – Vote des tarifs d'activités 2025.
C/24/132	Modification temps de travail – Direction de l'action culturelle et sportive – Médiathèque.
C/24/133	Tour de France 2024 – Participations de la Communauté de communes à l'étape Contre la Montre entre Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin.
C/24/134	Budget Eau régie – Décision modificative n° 2/2024.
C/24/135	Budget Assainissement régie – Décision modificative n° 2/2024.
C/24/136	Budget Assainissement DSP – Décision modificative n° 2/2024.
C/24/137	Budget Déchets – Décision modificative n° 2/2024.
C/24/138	Budget ZAE Gilly-les-Cîteaux II – Décision modificative n° 1/2024.
C/24/139	Budget ZAE Gevrey-Chambertin – Décision modificative n° 2/2024.
C/24/140	Budget ZAE Nuits-Saint-Georges – Décision modificative n° 2/2024.
C/24/141	Budget Principal – Décision modificative n° 3/2024.
C/24/142	Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2025.
C/24/143	Avance de trésorerie du budget Principal au profit du budget annexe Déchets.
C/24/144	Avance de trésorerie du budget Principal au profit du budget annexe Cinéma le Nuiton.
C/24/145	Fixation du montant provisoire des attributions de compensation de taxe professionnelle – Année 2025.

Liste affichée le 13 décembre 2024.



Le Président,

Pascal GRAPPIN.